



Organisation de l'École





Organisation de l'école

PLACE DE L'ÉCOLE SUR LE TERRITOIRE

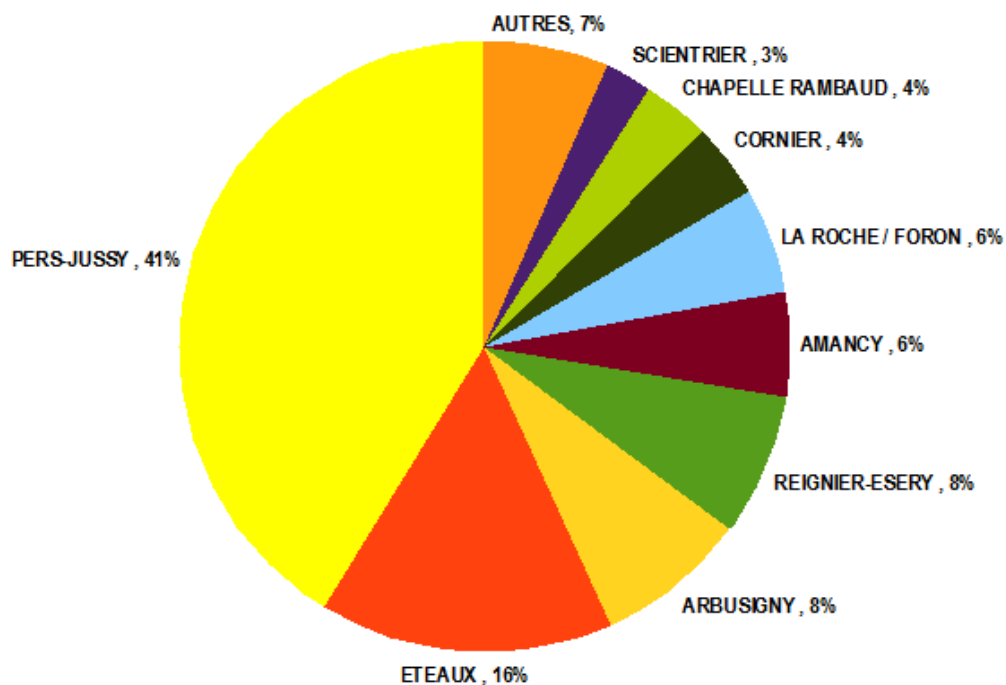
L'École de Musique de Pers-Jussy a été créée en 1985.

En 2000, 90 élèves fréquentaient l'école.

20 ans après, on dépasse les 200 élèves avec 207 inscrits pour l'année 2020-2021.

Elle est au cœur d'un territoire dynamique, dont la population augmente chaque année. Les familles viennent de plusieurs communes de deux Communautés de Communes.

Répartition des élèves par commune

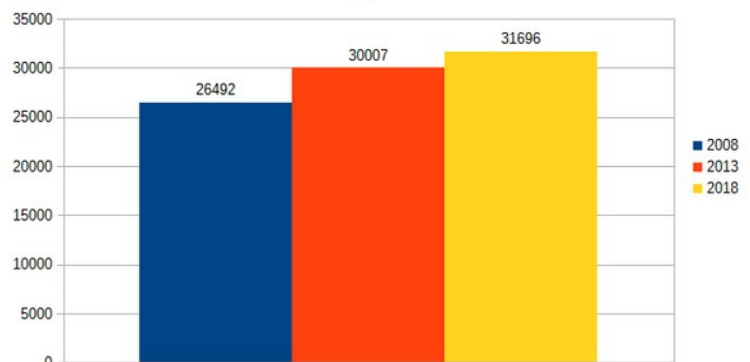


Sur les 9 communes principales dont sont issus les élèves, la population a augmenté de près de 20 % en 10 ans.

La vocation de l'école de musique est d'accueillir le maximum d'élèves pour permettre aux familles qui s'installent sur le territoire d'accéder à un enseignement artistique de qualité.

L'école vise un effectif de 300 élèves d'ici 5 ans.

Evolution de la population du territoire

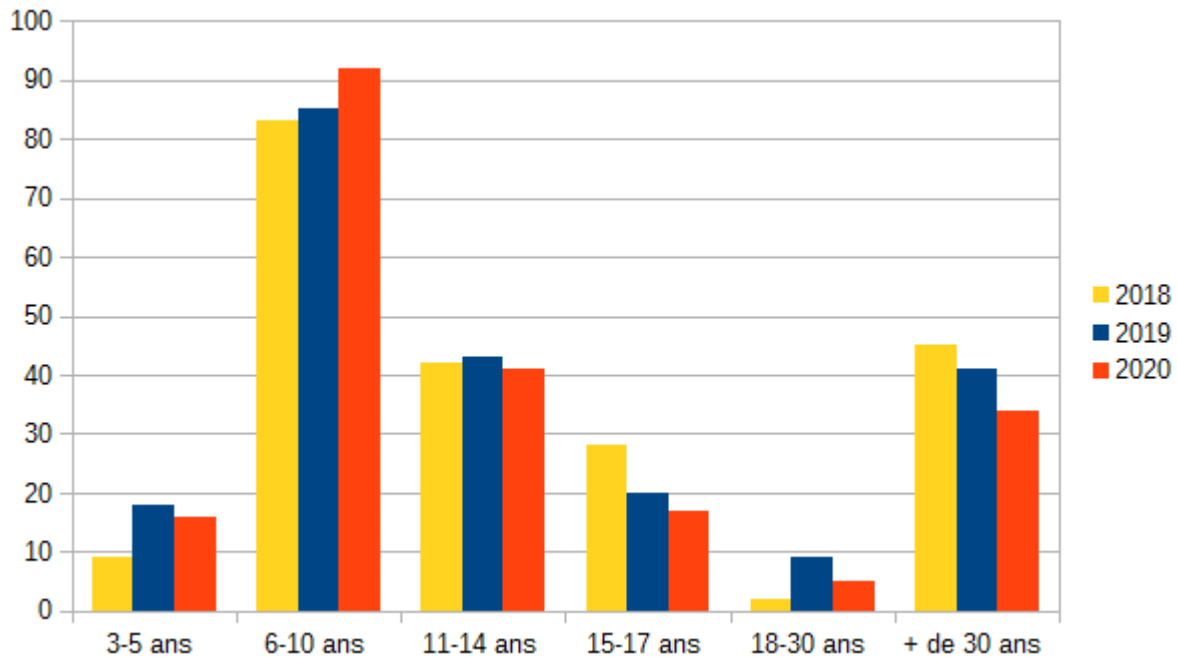




Organisation de l'école

ELÈVES ET PROFESSEURS

Les élèves sont principalement des mineurs, avec une forte majorité d'enfants entre 6 et 10 ans.



Pour encadrer ces élèves, une équipe de 13 professeurs salariés qui réalisent environ 100h de cours hebdomadaires : 85h de cours d'instruments, 12h de cours de formation musicale et 3h d'ateliers.

ENCADREMENT

L'Ecole est gérée entièrement par un comité de bénévoles qui a la chance de se renouveler régulièrement. Mais le travail de gestion de l'école est conséquent : organisation des cours, gestion des élèves, gestion des professeurs, organisation du comité, maintenance des locaux et du matériel, comptabilité et salaires, communication, relations publiques, organisation des concerts, etc.

La Direction Pédagogique est principalement prise en charge par le Président de l'Ecole.

Cet encadrement bénévole découle principalement d'un manque de moyens financiers de fonctionnement. Il offre cependant quelques avantages :

- un engagement des familles des élèves
- une relation entre direction et familles renforcée
- une dynamique de gestion avec un renouvellement régulier des membres du comité de direction
- des coûts de fonctionnement réduits au minimum



Organisation de l'école

Le fonctionnement administratif est facilité par le développement d'un outil informatique décentralisé.



Cet outil permet de gérer :

- les informations familiales et les coordonnées des élèves
- les cotisations
- les horaires des cours
- les plannings des professeurs
- le suivi des cours par élèves et les évaluations
- le calendrier annuel
- les salaires des professeurs
- la comptabilité de l'association

Il est accompagné d'une version à destination de chaque famille et d'une version par professeur lui permettant d'accéder aux informations sur ses cours, sur ses élèves, mais aussi ses fiches de paye et ses informations personnelles.





Organisation de l'école

LOCAUX ET MATÉRIEL

Depuis mars 2020, l'Ecole de Musique a été installée dans un nouveau bâtiment municipal. Plusieurs salles lui sont dédiées : 3 grandes salles, 5 box, un bureau et un espace convivial.

L'école dispose d'une connexion Internet dans toutes les salles.



7 pianos sont répartis dans les différentes salles, ainsi que 4 batteries et d'autres instruments et matériels pédagogiques.